



Formation - Travail en hauteur

Utilisation des EPI antichutes (R431) Initiale / Recyclage

PROG-FPTHPHEXP

V7.0 - MAJ 2026-06

Page 1/2

Fiche programme de formation - 3SAFE Morgan DETOISIEN

DURÉE

1/2 jour / 3 heures 30

RYTHME

Dates définies avec le client

PARTICIPANTS

10 personnes maximum

TARIF

700 € (dép. 50 et 14) autres
dép. : nous contacter

Identification de l'action

Formation : Travail en hauteur - Utilisation des EPI antichutes (R431) - Initiale / Recyclage

Référence : PROG-FPTHPHEXP - Version : V7.0 - Mise à jour : 2026-06

Organisme : 3SAFE Morgan DETOISIEN

NDA : 28 50 01329 50 ne vaut pas agrément de l'État

SIRET : 438 408 676 00056

Habilitation SST réseau CARSAT n°H37226/2021/SST-1/0/14

Liste d'agrément Préfecture Normandie SSCT CSE et Liste Économique financière et sociale - Centre AIPR n°1317 Ministère de l'Environnement

Objectifs pédagogiques

Objectif général : permettre aux participants d'intervenir en hauteur en sécurité, en utilisant les EPI antichute de catégorie 3 conformément aux exigences réglementaires et à la recommandation R431. À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- identifier les règles de prévention, obligations et recommandations applicables au travail en hauteur;
- utiliser, régler et mettre en œuvre un harnais et ses systèmes antichute de manière conforme;
- contrôler visuellement, entretenir, stocker les EPI antichute et signaler les anomalies;
- appliquer la recommandation R431 et les procédures de sécurité associées.

Public visé, prérequis et admission

Public visé : personnels devant utiliser les EPI antichutes et/ou accéder à des postes en hauteur.

Prérequis : avoir 18 ans révolus; être médicalement apte; être obligatoirement muni des EPI; fournir un matériel antichute conforme et à jour de sa VGP.

Durée, rythme et modalités de déroulement

Durée : 1/2 jour / 3 heures 30

Rythme / période : Dates définies avec le client.

Participants : 10 personnes maximum

Format : 100% présentielle

Lieu / accès : Présentiel en intra uniquement.

Location de salle possible (nous contacter).

Délais d'accès : Entrée possible sous 30 jours après validation administrative, sous réserve de disponibilité.

Contenu et progression pédagogique

Séquence 1 - Réglementation et prévention

- Code du travail, obligations du chef d'établissement et organismes de prévention.
- Recommandations CNAMTS R430/R431, responsabilités, sinistralité et acteurs.
- Causes d'accidents, conséquences pour le salarié/l'entreprise et risques liés aux substances.

Séquence 2 - Matériels, accès et protections

- Protections collectives et moyens d'accès : échelles, escabeaux, échafaudages, consoles, PEMP.
- Protections individuelles, circulation chantier/atelier et intervention à proximité des réseaux.
- Choix du dispositif, étude de risques, environnement, arbre de décision et ancrages R430.

Séquence 3 - Systèmes antichute et risques de chute

- Normes, marquage, caractéristiques, points à vérifier, usures et défauts types.
- Casque, harnais, longe, sangles, antichute et connecteurs.
- Facteur de chute, force de choc, effet pendulaire, tirant d'air, syndrome du harnais.

Séquence 4 - Vérification, pratique et évaluation

- Maintenance utilisateur, règles d'entretien et de stockage des EPI antichute.
- Contrôle visuel et tactile, lecture des notices, réglage du harnais.
- Mise en œuvre des systèmes de liaison, organisation des secours et tests R431.
- Avis pour habilitation soumis à la réussite des critères et tests théorique/pratique (70%).



Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

Méthodes pédagogiques : alternance d'apports, démonstrations, exercices, échanges de pratiques, études de cas et mises en situation.

Moyens techniques : salle adaptée, support de projection, documents pédagogiques, outils numériques ou collaboratifs.

Supports : support de formation, fiches pratiques, ressources complémentaires / livrables remis.

Modalités de suivi, assiduité et accompagnement

Suivi de l'exécution : feuille d'émargement, suivi de l'assiduité, traçabilité des exercices et accompagnement pendant la formation.

Évaluation des résultats : positionnement initial (+2 jours), évaluations formatives pendant les séquences, évaluation finale des acquis par quiz, cas pratique.

Sanction de l'action : attestation de fin de formation ou certificat de réalisation transmis à l'issue de l'action selon les modalités applicables.

Évaluation des acquis et sanction de l'action

Évaluation des résultats : positionnement initial, évaluations formatives pendant les séquences, évaluation finale des acquis par quiz, cas pratique, observation ou production attendue.

Sanction de l'action : attestation de fin de formation et certificat de réalisation transmis à l'issue de l'action selon les modalités applicables.

Accessibilité et adaptation handicap

Les personnes en situation de handicap sont invitées à signaler leurs besoins d'aménagement le plus tôt possible afin d'étudier les adaptations raisonnables.

Référent handicap : contact@3safe.fr

Modalités possibles : adaptation des supports, rythme, modalités d'évaluation, accessibilité des locaux ou orientation vers partenaires spécialisés.

Tarif, financement et modalités administratives

Tarif : 700 € (départements 50 et 14); autres départements : nous contacter. Finançable OPCO.

Modalités de règlement : Selon CGV.

Contacts, réclamations et amélioration continue

Contact administratif et pédagogique :

morgan.detoisien@3safe.fr - 07 80 59 68 92 - contact@3safe.fr

Site : <https://3safe.fr>

Réclamations : contact@3safe.fr. Les retours participants et commanditaires sont analysés dans une logique d'amélioration continue.

Adresse : 292, rue des Azalées 50000 Saint-Lô

Indicateurs et informations complémentaires

Indicateurs de résultats : Taux satisfaction stagiaires 2025 : 98%. Avis stagiaires 2025 « recommanderiez-vous cette formation » : 100%. Résultats détaillés visibles sur 3safe.fr.

Documents associés : règlement intérieur, conditions générales, livret d'accueil, protocole handicap, procédure réclamations.

Informations pratiques permanentes

Lieu / accès : Présentiel en intra uniquement. Location de salle possible (nous contacter).

Besoins matériels stagiaires

Si besoin EPI pour pratique, la convocation indique les besoins.

Livret, stylo et carnet de notes sont fournis au stagiaire.

Documents post-formation numériques à disposition.

Équipe pédagogique

L'action est animée par un formateur en prévention et IPRP, chargé de l'animation pédagogique, du suivi des acquis et de l'adaptation des méthodes aux besoins du groupe. Référent pédagogique : Morgan DETOISIEN mobilisé pour le suivi administratif et pédagogique.